

Règlement Publipostage Concours de rêve 2025

Du 1er mai au 30 juin 2025, nous souhaitons remercier tous les donateurs qui auront fait **un don de 100\$ et plus**, en leur offrant la possibilité de gagner **un certificat cadeau de 750\$ à La Forfaiterie, applicable sur le forfait de leur choix.**

Précisions

- Une seule chance par personne qui aura fait un don minimum de 100\$ entre le 1er mai et le 30 juin 2025 23h59.
- Le don peut être effectué par la poste soit par carte de crédit, par chèque à l'ordre de la Maison de soins palliatifs du Littoral, par virement bancaire ou en argent comptant. Le tout accompagné du coupon réponse du publipostage Concours de rêve 2025.
- Le don peut aussi être effectué en ligne via le lien suivant : <https://www.mspdulittoral.com/activite-financement/publipostage-concours-de-reve-2025/>
- Le donateur doit avoir donné son numéro de téléphone, courriel et adresse postale afin que nous soyons en mesure de bien l'identifier.
- Le donateur doit être âgé de 18 ans et + et être résident du Canada.
- Un reçu pour fin d'impôt sera émis à tous les donateurs ayant fait un don de 25\$ ou plus. Les dons de 99\$ et moins ne seront pas comptabilisés pour le tirage.
- Le tirage au sort sera effectué à la Maison de soins palliatifs du Littoral le mercredi 9 juillet à 10h.
- La personne gagnante recevra un appel et/ou un message courriel pour l'aviser qu'elle recevra ce cadeau.
- La personne gagnante doit répondre à cet appel ou courriel dans un délai de 48h ouvrables afin de confirmer l'adresse d'envoi. Dans le cas où la personne gagnante ne ferait pas le suivi dans les temps alloués, un autre tirage au sort sera effectué afin de déterminer une nouvelle personne gagnante.
- Elle pourra récupérer le tout à la réception de la Maison de soins palliatifs du Littoral située au 5445, rue St-Louis Lévis (Québec) G6V 4G9 et une prise de photo sera faire sur place lors la remise du certificat. Dans le cas où la personne est dans l'impossibilité de se déplacer, le prix lui sera acheminé par la poste.
- Téléphone de la MSPL 418-903-6177

Détail du certificat-cadeau

Le certificat cadeau de 750\$ peut être utilisé sur tous les forfaits de La Forfaiterie.

Le certificat cadeau peut être utilisé dans les boutiques La Forfaiterie, dans les établissements membres ou dans les agences de voyage La Forfaiterie.

Valide jusqu'au moment de l'utilisation. Une fois le forfait acheté, la date d'expiration du forfait s'applique, s'il y a lieu.

Ce certificat n'est pas remboursable, échangeable, monnayable ni transférable.

La Forfaiterie
<https://www.laforfaiterie.com>

MERCI POUR VOTRE DON !